



# Fréquentation de l'hôtellerie de plein air en Centre-Val de Loire

2021



En 2021, au vu de la situation sanitaire (confinements et couvre-feu), le dispositif habituel des enquêtes INSEE a été impacté. Cette enquête de fréquentation de l'hôtellerie de plein-air a été réalisée de mai à septembre 2021. De plus, le détail par nationalité n'est disponible que de juillet à septembre, les analyses sur les nationalités sont réalisées sur cette période.



**1,7 millions** de nuitées ont été enregistrées dans les campings du Centre-Val de Loire en 2021 de mai à septembre 2021.

-15%  
/2019

## EMPLACEMENTS NUS

930 000 nuitées  
(54% des nuitées)

-25% /2019



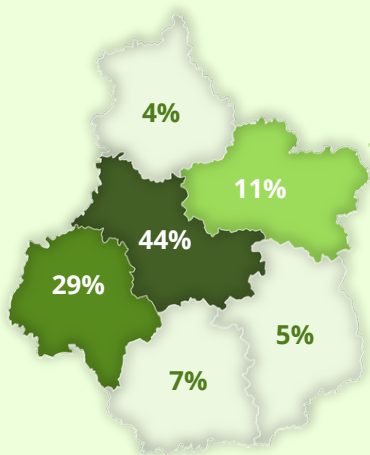
## LOCATIFS

790 000 nuitées  
(46% des nuitées)

+1% /2019



(nuitées en mobil-homes, chalets...)



**84%** des nuitées régionales sont réalisées en Val de Loire.

## AUTRES CHIFFRES CLÉS

Taux d'occupation 2021 : **27%** (-3 pts/2019)

**577 000** arrivées (-16%/2019)

Durée moyenne de séjour : **3 nuits** (stable/2019)

## Une fréquentation toujours en retrait malgré une belle saison estivale

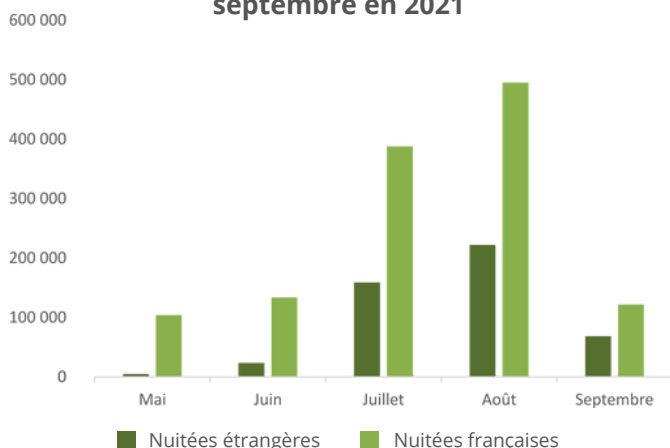
L'hôtellerie de plein air a enregistré plus de 1,7 millions de nuitées sur la saison 2021, soit une baisse de 15% par rapport à 2019.

La reprise a été lente suite au déconfinement en mai 2021. Par rapport à 2019, la baisse est de 42% en mai et juin cumulés. Ces deux mois ne représentent que 15% des nuitées totales de la saison 2021 (23% en 2019).

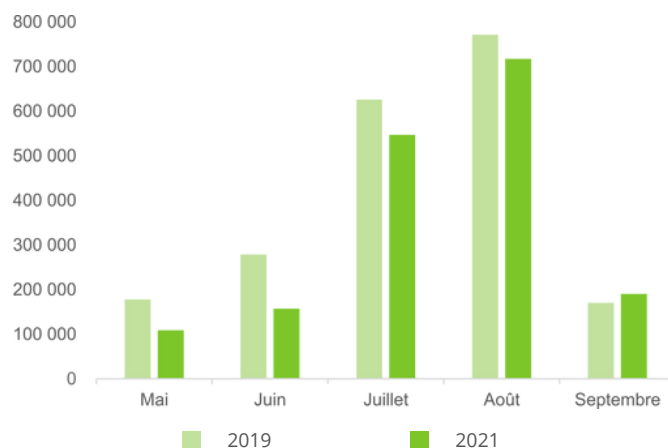
Lors de l'été, **les Français ont largement fréquenté les établissements de la région et on peut également noter un retour des clientèles étrangères de proximité.** Les mois de juillet et août concentrent 73% des nuitées de la saison. Cette bonne fréquentation n'est cependant pas au niveau de 2019, même si la baisse de nuitées n'est que de 10% sur juillet et août cumulés.

Note positive sur la fin de saison, **le mois de septembre est en hausse de 12% par rapport à 2019.**

Nuitées françaises et étrangères entre mai et septembre en 2021



Nuitées entre mai et septembre en 2021 et 2019





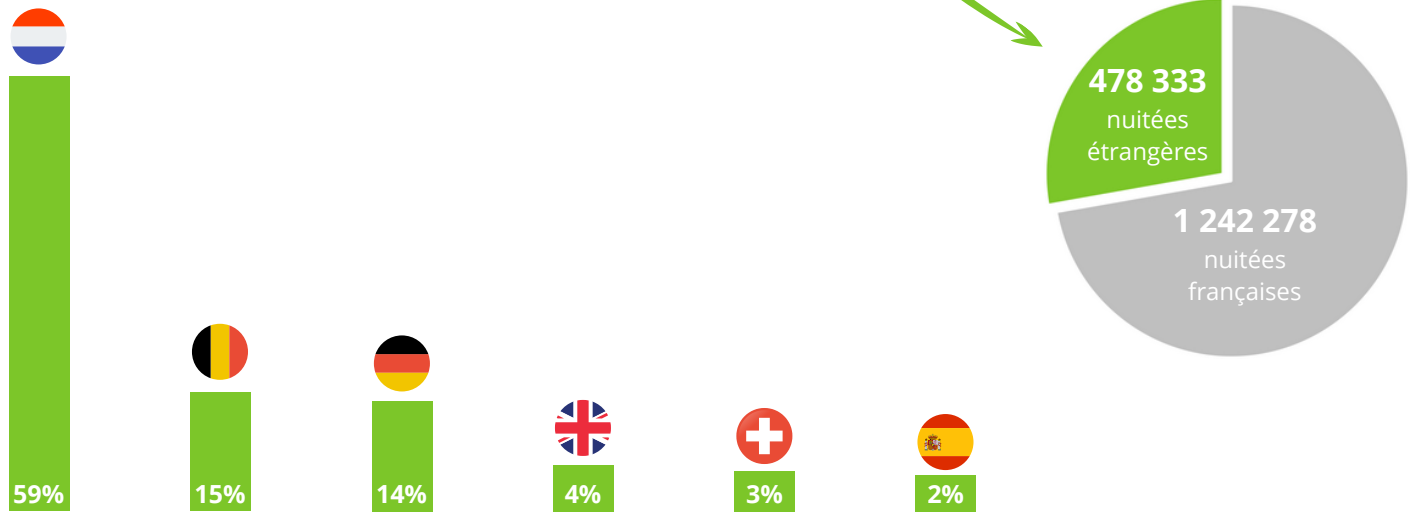
En 2021, au vu de la situation sanitaire (confinements et couvre-feu), le dispositif habituel des enquêtes INSEE a été impacté. Le détail par nationalité n'est disponible que de juillet à septembre, les analyses sur le détail des nationalités sont réalisées sur cette période.

## Une clientèle étrangère essentiellement européenne

-44% de nuitées étrangères entre mai et septembre cumulés par rapport à 2019.

En 2021, les étrangers représentaient **28% de nuitées étrangères**, il étaient 42% en 2019.

Détail des nationalités entre juillet et septembre 2021 :



Poids des nationalités exprimé en % des nuitées étrangères

Du fait de la crise sanitaire, l'ensemble des nuitées étrangères ont été fortement impactées.

**La baisse la plus notable est celle des Britanniques**, leurs nuitées sont en baisse de 91% par rapport à 2019. Leur poids passant de 26% des nuitées étrangères totales en 2019 à 4% en 2021.

À l'inverse, **les nuitées Belges sont en hausse de 13% par rapport à 2019** devenant la deuxième nationalité étrangère la plus présente en 2021, derrière les Néerlandais toujours largement premiers malgré une baisse de 11% de leurs nuitées par rapport à 2019.

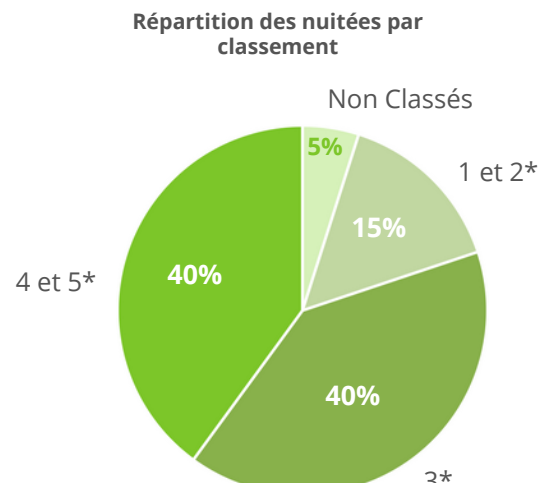
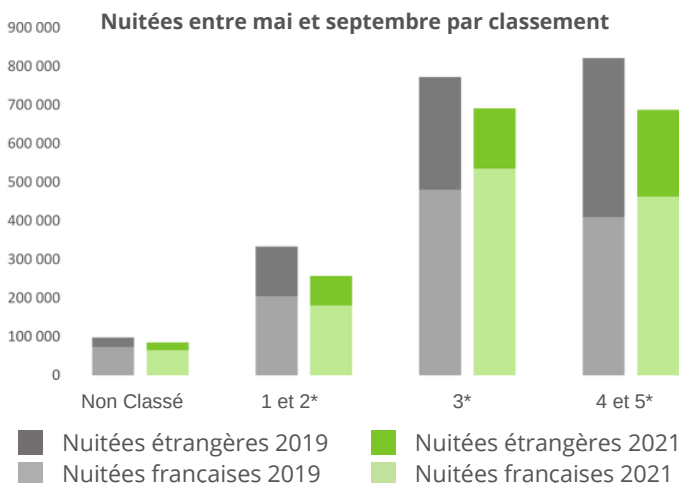
**Les Néerlandais, Belges et Allemands représentent près de 9 nuitées étrangères sur 10.**



## Une clientèle française en hausse dans les établissements de 3 à 5 étoiles

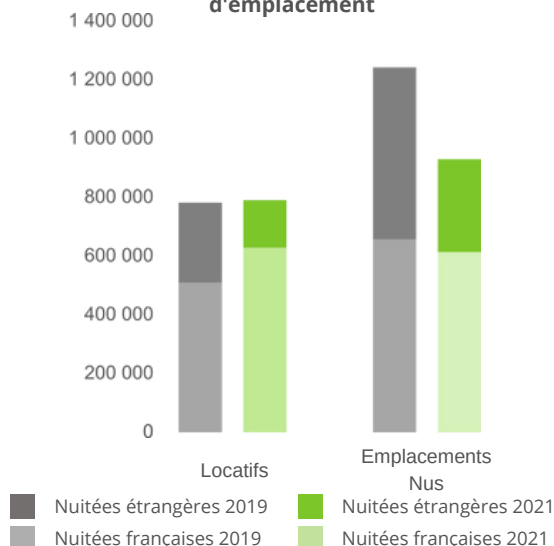
En 2021, le poids des nuitées par classement est identique à celui de 2019. Les établissements de 3 à 5 étoiles ont enregistré 8 nuitées sur 10 de l'hôtellerie de plein air en 2021. Ce sont d'ailleurs ceux qui s'en sortent le mieux, et **c'est notamment lié à la belle progression de la clientèle française, en hausse de 12% par rapport à 2019 dans ces établissements**. C'est aussi dans ces hébergements que le poids du locatif est le plus important.

Cependant, du fait de l'absence partielle d'étrangers en 2021, **le nombre de nuitées totales est en baisse pour chacune des catégories** (-13% dans les campings non classés, -23% dans les campings 1 et 2 étoiles, -10% dans les campings 3 étoiles et -16% dans les campings 4 et 5 étoiles).



## Le locatif peu impacté par la crise sanitaire

Nuitées entre mai et septembre par type d'emplacement



Les emplacements locatifs (mobil-homes, chalets...) représentent 22% de la capacité totale d'hébergement et 46% des nuitées totales en hôtellerie de plein air.

Malgré la baisse nette des nuitées étrangères (-40%), **la progression des nuitées françaises (+23%) permet à ce type d'hébergement d'avoir un niveau de nuitées stable par rapport à 2019.**

À l'inverse, **la situation se dégrade pour les emplacements nus.** Ils représentent 54% des nuitées totales de l'hôtellerie de plein air (61% en 2019).

**Ce type d'emplacement enregistre une diminution de 25% de nuitées par rapport à 2019,** essentiellement à cause de la baisse des nuitées étrangères (-46%), mais également en partie par celle des nuitées françaises (-7%).

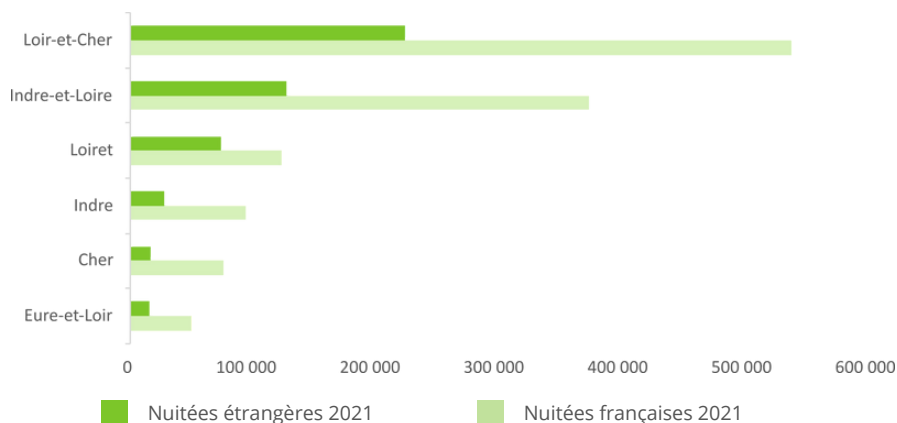
## L'effet de la crise sanitaire visible dans chaque département

**Les clientèles françaises n'auront pas permis de compenser le manque de voyageurs internationaux en 2021,** même si pour certains départements (Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre) la fréquentation française est stable par rapport à 2019.

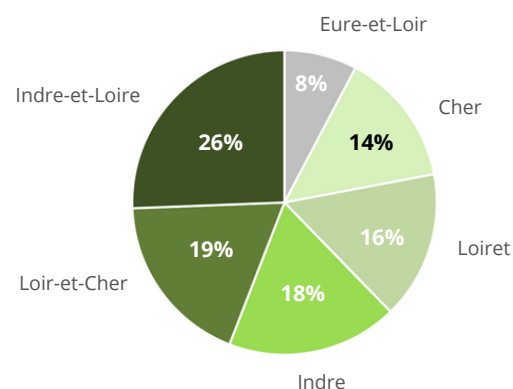
Rappelons l'importance de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie de plein air, particulièrement dans le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre et Loire : respectivement 50%, 47% et 40% des nuitées en 2019 contre 37%, 29% et 25% en 2021.

**Il en résulte une baisse globale des nuitées en 2021 :** le Loir-et-Cher est le département pour lequel la baisse est la plus mesurée (-7%), suivi de l'Indre (-10%), du Cher (-19%), l'Indre-et-Loire (-20%), le Loiret (-22%) et l'Eure-et-Loir (-36%).

Nuitées entre mai et décembre 2021 par département



Poids du nombre de campings par département



**Méthodologie :** L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est une enquête nationale effectuée par sondage auprès d'un échantillon représentatif des campings de 10 emplacements et plus, classés ou non. Cette enquête est gérée par l'INSEE pour le compte de la Direction Générale des Entreprises (DGE). Seule la fréquentation touristique est prise en compte, le champ de l'enquête exclut les pratiques résidentielles (locations à l'année).

A partir de 2020, l'INSEE a procédé à un changement méthodologique important sur l'enquête hôtellerie de plein-air, ce qui constitue une rupture de série : les données mise à disposition ne sont pas comparables avec celles diffusées les années précédentes. Une partie des données 2019 a été rétropolée, de manière à pouvoir établir quelques comparaisons avec les années ultérieures.

Les résultats disponibles concernent : les taux d'occupation, les arrivées et les nuitées par nationalité, par département, par catégorie de classement, par type d'emplacement (nu, ou locatif : mobil-homes, chalets...).

Toute utilisation des résultats devra mentionner la source : INSEE/DGE.

Retrouvez les données de fréquentation détaillées chaque mois sur le site professionnel du CRT Centre-Val de Loire : [www.tourisme-pro-centre-valde Loire.fr](http://www.tourisme-pro-centre-valde Loire.fr)

